



réunion

Compte rendu de la

**du Conseil Municipal
du VENDREDI 24 juillet 2020**

République Française

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre (24) juillet, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VIVEROLS, se sont réunis à 20H30 à la salle des associations 63840 VIVEROLS ; sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire Marc JOUBERT, le dix-sept (17) juillet 2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réunion s'est tenue sous la présidence de Monsieur le Maire Marc JOUBERT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

BICHELONNE Pascale, BOSVERT Armelle, CHAUVE Robert, COUBLE Colette, HAUTEVILLE Cyril, JOUBERT Marc, MONNIER Gaétan, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, RICHARD Claire.

ÉTAIT ABSENT : DIBON Marc (procuration donnée à MONNIER Gaétan)

Secrétaire de Mairie :

PELIN Florence

Secrétaires de séance :

PICARD Eric et CHAUVE Robert

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination des secrétaires de séance pris dans le sein du Conseil.

PICARD Eric et CHAUVE Robert sont désignés pour remplir cette fonction.

Informations diverses :

1/ Communauté de Communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ - Election

Le mardi 21 juillet ont eu lieu les élections de la communauté de communes ALF :

Président : Daniel FORESTIER

Première vice-présidente : Valérie PRUNIER

Deuxième vice-président : Marc MENAGER

Troisième vice-présidente : Stéphanie ALLEGRE-QUARTIER

Quatrième vice-président : François DAUPHIN

Cinquième vice-président : Guy GORBINET

Sixième vice-président : Jean SAVINEL

Septième vice-président : Didier LIENNARD

Huitième vice-président : Simon RODIER

Neuvième vice-président : Georges MORISON

2/ Élections du SIVOM

Présidente : Monique TIXIER

Premier Vice-président : Georges MORISON

Deuxième Vice-présidente : Pascale BICHELONNE

A la suite des élections, il a été évoqué un problème de toiture sur l'ancienne gendarmerie. Des devis sont en cours pour la réhabiliter.

Une réflexion est menée sur le déménagement du SIVOM – actuellement au-dessus de LA POSTE à Viverols – pour emménager au rez-de-chaussée de l'ancienne gendarmerie (réhabilitation à prévoir avant l'installation et le déménagement).

3/ Fête patronale des 31 juillet, 1 et 2 août 2020

En raison de la crise sanitaire actuelle et des mesures en vigueur, il est décidé de ne pas tirer le feu d'artifice de la fête patronale compte tenu du nombre important de personnes venant voir ledit feu.

4/ Travaux de réfection des chemins

L'entreprise DUMEIL est en train de réaliser des travaux de réfection des chemins qui devraient être terminés fin Juillet : Chemin du pont des Guelles, Chemin du Mausolée, Chemin derrière le village des Mas, Chemin à Coussanges et Plagnols.

5/ École

Les travaux de l'école ont commencé dès la fin des cours début Juillet.

Tout devrait être prêt pour le rentrée, les travaux avancent bien. La classe est pratiquement terminée (A finir la peinture et le sol) et les travaux de la cour se poursuivent sans problème.

6/ Salle des Fêtes

La remise des clefs pour la salle des fêtes est prévue pour le 5 Août 2020.

Il reste quelques petits travaux de finition.

7/ Centre bourg : travaux d'assainissement et eau potable

La présentation de l'avant-projet, par le bureau d'Études SOCAMA, pour la réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable dans le centre bourg, est prévue le lundi 27 juillet 2020 en Mairie.

8/ Fibre

L'entreprise CIRCET est venue faire une étude afin de poser 2 armoires pour déployer la fibre : l'une serait proche du camping ou au départ du chemin des écoliers et l'autre vers le parking de l'ancienne gendarmerie : travaux prévus en 2021.

9/ Marquage au sol dans le bourg

Des devis sont en cours pour refaire le marquage au sol sur les 2 entrées du village ainsi que les passages piétons et signalisation horizontale sur les carrefours.

10/ Festivité Les automnales

Une réunion avec Mr PARIS du Conseil Départemental 63 pour programmer la représentation de la troupe 11/11 dans le cadre des Automnales prévue le 27 février 2021 dans la salle des fêtes de Viverols a eu lieu. Le Comité des Fêtes assurera la régie. Des contacts sont à venir avec les représentants de la troupe pour finaliser.

11/ Bois communaux et sectionaux

Une visite des bois communaux et sectionaux avec l'ONF est prévue le 25 Août 2020 afin d'organiser et poursuivre une gestion durable de la forêt pour les prochaines années.

12/ Programme voirie 2021

Une réunion est à fixer avec Monsieur FRAISSE de la DDT afin de préparer le programme 2021 des voiries communales.

13/ Employés Communaux

L'employé communal, actuellement en contrat temps partiel est passé à temps complet à partir du 1er août 2020 afin de palier la prolongation du congé maladie de l'employé communal titulaire. Son contrat sera reconduit et calqué sur les arrêts de travail.

14/ Fleurissement de la commune

Une délégation de conseillers municipaux souhaite mettre en place un « troc » autour du fleurissement avec d'autres communes pouvant aller de Craponne sur Arzon à Saint Anthème.

Par ailleurs une personne de Craponne sur Arzon a pris contact avec la Mairie afin de visiter le centre bourg de Viverols ainsi que le secteur autour de la Ligonne afin d'observer et prendre quelques idées de fleurissement.

Une idée a germé : afin de réduire le coût du fleurissement, pourquoi ne pas semer, bouturer !

Pour cela, nous devons trouver un local ainsi qu'une parcelle de terrain afin de pouvoir mettre en place nos semis, bouturage et récupération d'eau.

Les conseillers municipaux souhaitent faire participer activement la population Viveroloise et toute personne intéressée ayant de l'expérience dans ce domaine.

15/ Syndicat des Eaux Hauteville/lavalette

Une réunion s'est tenue samedi 18 juillet 2020 afin de définir le prix de l'eau.

Une augmentation de 0,05 € a été votée fixant le nouveau tarif à 1,20 € le m3

Ordre du jour :

1/ Création d'un poste d'Adjoint d'animation

Il s'agit du poste actuel de Madame Isabelle IMBERT – actuellement en poste à temps partiel (13 H).

Afin de combler un manque de personnel et assurer les garderies du matin et du soir ainsi que le repas du midi à l'école. Il y a lieu de passer le temps partiel de 13 H à un temps partiel de 20H annualisé.

Monsieur le Maire propose de passer de 13H à 20H annualisé le temps partiel de Madame IMBERT.

Le conseil municipal après avoir délibéré, approuve cette décision à l'unanimité.

2/ Suppression du grade de rédacteur

Il s'agit du poste de secrétaire de Mairie de Madame PELIN.

Cette dernière ayant changé de grade, il y a lieu de supprimer ledit grade de rédacteur purement et simplement.

Monsieur le Maire propose de supprimer le grade de rédacteur.

Le conseil municipal après avoir délibéré, approuve cette décision à l'unanimité.

3/ Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement 2019

Monsieur le Maire donne lecture dudit rapport. Ce dernier reste consultable en Mairie et accessible sur le site de la DDT.

Monsieur le Maire propose d'adopter le rapport 2019

Le conseil municipal après avoir délibéré, approuve cette décision à l'unanimité.

Questions diverses :

Problème de désherbage des allées du cimetière :

Compte tenu de l'interdiction de l'utilisation de désherbant chimique – il a y lieu de trouver une solution alternative au désherbage manuel des allées du cimetière.

Une réflexion est menée sur l'enherbement des allées afin de faciliter le travail des employés communaux et gagner du temps. Une visite du cimetière d'Eglisolles (actuellement semé) est envisagée afin qu'une solution soit arrêtée.

Problème des véhicules immobilisés sur les parkings 'Ecole' et 'Ancienne gendarmerie' : une relance par courrier recommandé des propriétaires des véhicules concernés va être faite avant l'enlèvement définitif.

A partir du 1er août 2020, un recrutement avec entretien d'embauche a eu lieu afin de pourvoir un poste libre : cette personne assure l'accueil, l'entretien du camping et des gîtes, ainsi que l'entretien des bâtiments communaux.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h00

Le Maire



MAIRIE DE VILLACRES
63 (Puy-de-Dôme)